

<https://www.paris-normandie.fr/id475224/article/2023-12-13/la-carte-didentite-suffira-pour-l...>

Par Paris-Normandie

4 min read

## La carte d'identité suffira pour les voyages scolaires au Royaume-Uni

À partir du 28 décembre 2023, une carte d'identité suffira aux élèves pour traverser la Manche.



Il sera désormais plus aisé de visiter Londres en voyage scolaire. - Illustration

PARIS  
NORMANDIE

Publié: 13 Décembre 2023 à 18h04 Temps de lecture: 1 min

C'est une nouvelle qui en ravira plus d'un, à commencer par les professeurs d'anglais. Avec [le Brexit](#), organiser un voyage scolaire au Royaume-Uni était devenu un véritable casse-tête administratif pour les enseignants.

Veillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Depuis fin 2021, il faut présenter un passeport pour se rendre outre-Manche alors qu'une carte d'identité suffisait avant pour aller à Londres ou Manchester. Le ministre de l'Intérieur du Royaume-Uni, James Cleverly, a annoncé, jeudi 7 décembre, un assouplissement de ces règles d'entrée.

À partir du 28 décembre 2023, les enfants de 18 ans et moins qui étudient dans une école française et qui veulent visiter le Royaume-Uni via un voyage scolaire seront exemptés de présenter un passeport, raconte [la Voix du Nord](#).

Les voyages linguistiques sur les terres du roi Charles III vont pouvoir reprendre de plus belle, après avoir très largement diminué ces deux dernières années.

Generated with Reader Mode